

DE LA PAROISSE DE

Seigneur le roy

Patron *Chenopodium*

Justice Royale de New

Nous avons visité

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de *St. Martin*  
pour y faire notre Visite suivant notre Mandement  
du 27 du mois d'*avril* de la présente année, envoyé trois  
semaines auparavant au fleur Recteur de ladite Paroisse; où étant  
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en  
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Le Tabernacle, *in situ*

Decimateurs

Testament et les réglemens  
de Saint Mathieu

Adresse des Lettres  
pour vous

Nombre des Communians

Les Fonts Baptismaux, *capit*

Les Vases des Saintes Huiles, *Les Vases*

Les Autels, in chat

Les Confessionnaires, *en ital*

Recteur M. Hecht

Cures de la manie  
de la rage et de  
la fureur du  
gout

*Petres.*

173. 20. 173. 20.

Les Murs, *Long*

Suite des Prêtres  
plus

Les Vitres, en état

Les Images & Tableaux, il y en a plusieurs d'antiques  
Rem. et d'autres

Les Bancs, peut

Marguilliers ou Trésoriers  
Sortis de Charge qui n'ont  
pas rendu leurs Comptes  
ils ont tous rendu  
leurs comptes

La Sacrificie, en état

Les Vases sacrés, en assez bon état

Marguilliers en Charge  
peu portés

Les Ornaments, en état

Le Linge, il y en a fort peu

Chapelles fondées en titre  
de Bénéfices  
nul

Les Livres, en état excepté les protocollaires qui  
manquent

Titulaires desd. Chapelles  
peu

Les Registres de Baptême, en état

Patron

état

Le Tableau des Fondations, en état il paraît quel  
y manque quelques fondations.

Revenu

état

les anciens brevets ont négligés cette partie  
il faudroit examiner les titres et papiers  
et former un nouveau tableau

Charges desdites Chapelles,  
& si elles sont acquittées,  
*idem*

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les Comptes du Revenu temporel de ladite Eglise, par l'examen duquel il nous a paru qu'elle jouit de

|                                                                             |                   |    |    |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------|----|----|----|
| de Revenu fixe, ci.....                                                     | 400 <sup>th</sup> | 1. | f. | d. |
| sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de.. | 100 <sup>th</sup> | 1. | f. | d. |

Chapelles Domestiques.  
*Huastoué*  
*en chat*

Déduction faite desdites sommes, reste 300<sup>th</sup>

*chapelle publique*  
*de bodonou en chat*  
*Le titulaire nomme M*  
*bergerin a quitté l'habid*  
*ecclésiastique depuis 3 ou*  
*4 années il en reçoit*  
*uniquement les revenus,*

Le Compte dudit Trésor, *larget est déposé entre les*  
*maines des marguilliers*

Argent comptant restant audit Trésor. 1457<sup>th</sup> 16<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>

Les Titres & Papiers du Trésor, *ils ne sont point*  
*en bon état*

*il ny a point d'inventaire pour la tenue selon de lequel parait*  
Inventaire des Titres & Papiers, *les anciens il y manque*  
*ordon:* *certaines articles des recetes*  
*il faudroit le renouveler*

Coffre à trois clefs, *en chat* *double ou le servirait a*  
*deposer*

Confrairies; *exactement dénombrées*

*l'eglise paroissiale est en ruine on a obtenu un arrêt du conseil*  
*pour la rebatir; il y a une fondation chargée de 3 messes par semaine*  
*tous services solennels et des distributions avec recommandation pour l'ame*  
*des fondateurs cette fondation se trouve réduite a une messe par semaine*  
*et a l'obligation de la messe matutiale, cette fondation ne produit que*  
*45 ou 50 l. on ne trouve point de réduction faite par l'evêque mais*  
*peut être l'ordonnance est telle perdue, l'ancien digne allueroit que cela*  
*aurait été réduit,*

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an ci-dessus, & avons signé. + *jean-françois ex. e. de lion*